

Port d'entrée – Canada

Tirez parti de l'efficacité du dédouanement électronique et économisez de l'argent.

Données essentielles – Envois transfrontaliers

1. Marque et numéro du matériel
2. Nom, adresse, ville, province ou État du transporteur maritime désigné comme expéditeur
3. Nom, adresse, ville, province ou État du transporteur maritime désigné comme destinataire
4. Nombre total de pièces et type d'emballage
5. Description complète et exacte des marchandises
6. Poids total et unité de mesure
7. Numéros des plombs
8. Numéros de contrôle du fret de transporteur maritime fournis à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)

Au moins trois jours avant l'arrivée du navire au port canadien

Le connaissement EDI fourni par le transporteur maritime et renfermant toutes les données transfrontalières essentielles doit être transmis au CN, qui créera la feuille de route ferroviaire.

Note relative au processus commercial

Le CN doit recevoir des avis de dédouanement électroniques de l'ASFC.

